

R 388 – 24.10

Résolution du Conseil municipal de Vernier du 1^{er} octobre 2024

relative à l'objet suivant :

MODIFICATION DANS LA DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS ET REPRÉSENTATIONS EXTRAPARLEMENTAIRES DE LA LÉGISLATURE 2020 - 2025

Vu les articles 13 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier ;

vu l'article 29, alinéa 3 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu l'article 10, alinéa 2, lettre a des statuts de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) du 25 septembre 2021 ;

vu la résolution R 002 – 20.06, Désignation des membres des commissions et représentations extraparlamentaires de la législature 2020 - 2025, du 2 juin 2020 ;

vu la démission de Mme Anabela FRAGA du Conseil de fondation de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) ;

sur proposition du groupe LE CENTRE-VERT'LIBÉRAUX ;

le Conseil municipal, par 27 OUI, soit à l'unanimité,

déclare :

désigner Mme Patricia AUBERT, comme représentante du groupe LE CENTRE-VERT'LIBÉRAUX au sein du Conseil de fondation de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV), pour le restant de la législature 2020 - 2025.

